LYCEE CHATEAUBRIAND

ROME

DOSSIER

ORIENTATION POST BACCALAUREAT

ANNEE SCOLAIRE 2006 / 2007

APRES LA TERMINALE

Après la classe de Terminale, l'élève doit choisir :

Une orientation post baccalauréat conforme :

- Aux intérêts disciplinaires
- Au projet professionnel
- Aux capacités scolaires et modes d'apprentissage.

L'élève doit être attentif à ce qui pourrait faire échouer son projet.

L'élève doit prévoir des solutions de repli.

L'élève doit être acteur de son projet, curieux.

Il doit interroger des étudiants, des professionnels, lire des revues spécialisées, consulter la documentation disponible au lycée et plus précisément au CDI mais aussi consulter les sites Internet dédiés à l'orientation comme le site de l'ONISEP :

www.onisep.fr

L'élève doit se poser 6 questions fondamentales :

1°) Quel métier plus tard ?

Réfléchir en termes de domaines professionnels et/ou d'intérêts personnels.

2°) Combien d'années suis-je prêt à consacrer à mes études après le baccalauréat ?

2 ans, 3 ans, 5 ans, 8 ans, plus ….

3°) Qu'est-ce qui est le mieux pour moi ?

Autonomie ? ou Encadrement ?

4°) Quels types d'enseignements m'intéressent ?

Professionnalisé ? Théorique ?

5°) Puis-je par la suite changer de voie ?

6°) Combien coûtent ces études ?

APRES LA TERMINALE

La poursuite d'études des bacheliers généraux

80 % poursuivent des études « longues »

62,10 % à l'Université.
13,10 % en CPGE.
11,50 % en IUT.
9,10 % en BTS
4,20 % en écoles spécialisées.

La poursuite d'études des bacheliers technologiques :

70 % poursuivent des études « courtes »

57,40 % en BTS.
24,70 % à l'Université.
12,30 % en IUT.
4,30 % en écoles spécialisées.
1,30 % en CPGE.

APRES LA TERMINALE

LE SCHEMA GENERAL DES PARCOURS POST BACCALAUREAT EN FRANCE

Cf document ONISEP

APRES LA TERMINALE

L'UNIVERSITE est en pleine mutation. Afin d'encourager la mobilité étudiante et permettre une flexibilité des parcours de formation, une nouvelle architecture commune des systèmes de formation d'enseignement, en Europe, a été mise sur pied.

Cette nouvelle organisation de l'Université est connue par la dénomination :

L M D ou le 3 5 8

Ces 3 lettres ou 3 chiffres cachent en réalité trois grades universitaires :

L : bac + 3 ans : la LICENCE
M : bac + 5 ans : Le MASTER
D : bac + 8 : le DOCTORAT

La LICENCE : 1er grade, c'est le premier diplôme de l'enseignement supérieur. Il correspond à un niveau de Bac + 3 et se déroule en 6 semestres. Une attestation de DEUD en fin de 2ème année peut être délivrée à la demande de l'étudiant.

Le MASTER : 2ème grade. C'est le dernier né des diplômes nationaux. Il correspond à bac + 5 et se déroule en 4 semestres après la licence. Une attestation de maîtrise en fin de 1er année de Master (ou Master 1) peut être délivrée à la demande de l'étudiant.
En 2ème année de Master (ou Master 2), l'étudiant choisit deux orientations :
Le Master Recherche ou le Master Professionnel.
Le Master est appelé à remplacer les DEA et les DESS qui existent dans le système français.

Le DOCTORAT : 3ème grade. Il correspond à Bac + 8. Les diplômés d'un DEA ou d'un Master recherche peuvent ensuite préparer une thèse de doctorat.

REMARQUE :
Les universités continuent de délivrer les diplômes DEUG, DEUST, Maîtrise, Maîtrise de Sciences et Techniques (MST), IUP … aux étudiants qui le souhaitent. Ces diplômes conservent encore une valeur dans le système français. A noter que la durée du maintien de ces diplômes français n'est pas encore connue.

Le tableau ci-dessous retrace la nouvelle architecture de l'Université française et européenne :

DIPLOME	GRADE DE DOCTEUR	Nombre d'années
DOCTORAT 3	DOCTORAT	8 ANS
DOCTORAT 2		7 ANS
DOCTORAT 1		6 ANS
DIPLOME	GRADE DE MASTER	
MASTER 2	MASTER	5 ANS
MASTER 1		4 ANS
DIPLOME	GRADE DE LICENCE	
LICENCE 3	LICENCE	3 ANS
LICENCE 2		2 ANS
LICENCE 1		1 AN

APRES LA TERMINALE

Le système L M D repose sur le principe de l'obtention de :

« EUROPEAN CREDITS TRANSFERT SYSTEME »

Les ECTS sont des **Unités de Compte** exprimées sous forme de valeurs numérique.
L'année est découpée en **semestre**. Chaque semestre est composé **d'Unités d'Enseignement** (U.E.), elles mêmes découpées en **Eléments Constitutifs d'unité** (E.C.).

Chaque U.E. a une valeur définie en **ECTS**. Les U.E. sont capitalisables et transférables d'un parcours à l'autre.

Le tableau ci-dessous retrace l'organisation du L M D en matière d'ECTS :

DOCTORAT	180 ETCS	ANNEES	DIPLOME
6ème semestre Doctorat 3	30 ECTS	DOCTORAT 3	DOCTORAT
5ème semestre Doctorat 3	30 ECTS		
4ème semestre Doctorat 2	30 ECTS	DOCTORAT 2	
3ème semestre Doctorat 2	30 ECTS		
2ème semestre Doctorat 1	30 ECTS	DOCTORAT 1	
1er semestre Doctorat 1	30 ECTS		
MASTER	120 ECTS		
4ème semestre Master 2	30 ECTS	MASTER 2	MASTER
3ème semestre Master 2	30 ECTS		
2ème semestre Master 1	30 ECTS	MASTER 1	
1er semestre Master 1	30 ECTS		
LICENCE	180 ECTS		
6ème semestre Licence 3	30 ECTS	LICENCE 3	LICENCE
5ème semestre Licence 3	30 ECTS		
4ème semestre Licence 2	30 ECTS	LICENCE 2	
3ème semestre Licence 2	30 ECTS		
2ème semestre Licence	30 ECTS	LICENCE 1	
1er Semestre Licence 1	30 ECTS		

APRES LA TERMINALE

LES CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES (CPGE)

Tout bachelier L, ES ou S, ayant un solide dossier scolaire, peut prétendre entrer en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE).

En fin de deuxième année de CPGE, l'étudiant présente des concours pour intégrer une grande école (Ecole d'ingénieurs, de commerce, écoles normales supérieures) etc...

Comment postule-t-on pour une CPGE ?

L'entrée en CPGE se fait sur dossier. Un site est dédié à cette poursuite d'étude.

Sur ce site, l'élève de Terminale s'inscrit, puis tout au long du processus de sélection répond aux différentes sollicitations (choix des vœux, sélection des dossiers parmi ceux retenus puis l'inscription définitive dans l'établissement où il a été retenu).

http://www.admission.postbac.org

Ce cheminement est long, demande une grande vigilance et attention.

Tableau récapitulatif des CPGE existantes en fonction du baccalauréat d'origine.

CPGE	Baccalauréat L	Baccalauréat Es	Baccalauréat S
CPGE ENS Lettres : A/L	**OUI**	**OUI**, si excellent niveau littéraire	**OUI**, si excellent niveau littéraire
CPGE ENS Lettres et Sciences sociales : B/L	**OUI**, si l'élève a opté pour l'enseignement de spécialité Maths en TL et si son niveau en maths est bon	**OUI**, si l'élève a opté pour l'enseignement de spécialité Maths en TES et si son niveau en maths est bon	**OUI**, si son niveau en lettres est très bon.
CPGE Chartes	**OUI,** avec un excellent niveau en Latin	**OUI**, avec un excellent niveau en Latin	**OUI**, avec un excellent niveau en Latin
CPGE Saint Cyr Lettres	**OUI**	**OUI**	**OUI**
CPGE ARTS ENS Cachan	**OUI**, après une remise à niveau en Arts.	**OUI**, après une remise à niveau en Arts.	**OUI**, après une remise à niveau en Arts.
CPGE E. C. option scientifique.	**NON**	**OUI**, excellent niveau en Maths et ayant pris l'enseignement de spécialité Maths en TES.	**OUI**
CPGE E. C. option économique.	**OUI**, si l'élève a opté pour l'enseignement de spécialité Maths en TL.	**OUI**	**OUI**
CPGE E. C. option technologie	**NON**	**NON**	**NON**
CPGE Economie Gestion ENS Cachan	**OUI**	**OUI**	**OUI**
CPGE MPSI	**NON**	**NON**	**OUI**
CPGE PCSI	**NON**	**NON**	**OUI**
CPGE PTSI	**NON**	**NON**	**OUI**
CPGE BCPST	**NON**	**NON**	**OUI**
CPGE TSI	**NON**	**NON**	**NON**
CPGE TPC	**NON**	**NON**	**NON**
CPGE TB	**NON**	**NON**	**NON**

LES CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES (CPGE) LITTERAIRE

Elles préparent principalement aux concours d'entrée aux ENS mais aussi aux IEP, aux écoles de commerce, de journalisme…

Elles sont de deux types :

CPGE LETTRES

Accessible à tous les bacheliers, conduisent aux concours des ENS (Ecoles Nationales Supérieures) : ULM et LYON.
Un bon niveau de culture générale, en particulier dans les matières littéraires est requis.

CPGE LETTRES et SCIENCES SOCIALES

Accessible aux bacheliers S, ES, L avec un bon niveau en maths, conduisent au concours Lettres et Sciences de l'ENS.
Bon niveau exigé en culture générale (surtout littéraire) et en mathématiques.

En deux ans les classes CPGE LETTRES permettent de préparer :

L'entrée dans les ENS.

L'entrée dans les IEP (Instituts d'études politiques) grâce à un enseignement complémentaire en histoire – géographie, français, langues vivantes.

L'école de Chartes (concours B sans latin).

L'école militaire Saint Cyr.

L'accès aux grandes écoles de commerce, grâce aux concours « Lettres et Sciences Humaines » dont les épreuves portent sur les programmes de ces classes.

Les CPGE LETTRES constituent une excellente formation intellectuelle et culturelle et permettent de négocier des dispenses de DEUG (Licence 1 et/ou 2) avec l'université (sous réserve d'y être inscrit simultanément).

LES CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES (CPGE) LITTERAIRE (suite)

LES HORAIRES

CPGE LETTRES

DISCIPLINES	1ère année	2ème année
Enseignements obligatoires		
Philosophie :	**4**	
Français :	**5**	
Histoire :	**5**	
LV A :	**4**	
Géographie :	**2**	
EPS :	**2**	
Enseignements à option		
Grec :	**4**	
Latin :	**5**	
Latin (débutant) :	**4**	
Grec (débutant) :	**4**	
Géographie :	**2**	
LV B :	**4**	
Musique :	**6**	
Arts Plastiques :	**6**	

En fin de 1ère année, les étudiants choisissent entre :

Une 2ème année consacrée à la préparation du :

Concours ENS Ulm « Lettres » qui comporte les options : Lettres classiques, lettres modernes, langues étrangères, philosophie, histoire, géographie, arts plastiques, musique.

Concours Chartes, concours B (sans latin)

Concours des écoles de commerce, concours « Lettres et Sciences Humaines ».

Une 2ème année consacrée à la préparation du :

Concours ENS « Lettres et Sciences Humaines » de LYON qui comporte trois options : Lettres et arts, langues vivantes, sciences humaines (philosophie, histoire, géographie).

Concours ENS Ulm « Lettres »

Concours ENS Cachan, section E « Langues étrangères ».

Concours des écoles de commerce « Lettres et Sciences Humaines ».

LES CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES (CPGE)
LITTERAIRE (suite)

LES HORAIRES

CPGE LETTRES ET SCIENCES SOCIALES

Les classes de CPGE Lettres et Sciences Sociales comportent un enseignement de mathématiques et de Sciences Sociales préparant :

Au concours « Sciences Sociales » de l'ENS Ulm.
Au concours des « Sciences Sociales » de l'ENS Fontenay Saint Cloud
Au concours des « Sciences Sociales » de Cachan (concours D3)
Au concours de l'ENSAE (Ecole Nationale Supérieure de la Statistique et de l'Administration économique).
Au concours des écoles de commerce : concours « Lettres et Sciences Humaines ou Economie ».

DISCIPLINES	1ère année	2ème année
Enseignements obligatoires		
Français :	**4**	**4**
Philosophie :	**4**	**4**
Histoire :	**4**	**4**
Maths (a) :	**4**	**5**
L.V. :	**2**	**2**
Sciences Sociales :	**4**	**4**
EPS :	**2**	**2**
Enseignements à option (b)		
Grec :	**3**	**3**
Latin :	**3**	**3**
Géographie :	**3**	**3**
L.V. :	**4**	**4**
Sciences Sociales :	**2**	**2**
Enseignements facultatifs (c)		
Géographie historique de la France:	**-**	**1**
Histoire moderne de la France	**-**	**4**

(a) plus 1 h 30 pour les étudiants titulaires du baccalauréat général séries littéraire ou économique et sociale.
(b) Au choix de l'étudiant
(c) Enseignements facultatifs complémentaires, destinés aux étudiants souhaitant préparer le concours d'entrée à l'Ecole nationale des Chartes.

LES CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES (CPGE) ECONOMIQUE ET COMMERCIALE

Elles préparent aux concours d'entrée des écoles de commerce et de gestion, qui sont très nombreuses :

Les « parisiennes » HEC, ESSEC, ESCP EAP (Banque commune d'épreuves gérée par la CCIP de Paris.

Les Ecoles Supérieures de Commerce de Reims, Lille, Nantes, Grenoble, Bordeaux etc… (Banque d'épreuves ECRICOME)

Les écoles spécialisées : Institut de commerce de Nancy, EDHEC de Lille, IECS de Strasbourg, ISCID de Dunkerque ….

Les épreuves sont souvent communes et rattachées à des banques d'épreuves.

Les étudiants des CPGE Economique et Commerciale doivent avoir un bon niveau dans un large ensemble de matières aussi bien en mathématiques qu'en culture générale, histoire géographie et langues vivantes.

Une grande capacité de travail et une excellente qualité d'expression écrite et orales sont indispensables.

Les CPGE Economique et Commerciale comportent trois options :

L'option scientifique : pour les élèves de terminale Scientifique, voire exceptionnellement pour les élèves de terminale Economique et Social spécialité mathématiques.

L'option économique : pour les élèves de terminale Economique et Social et les très bons élèves de terminale Littéraire spécialité mathématiques.

L'ENS CACHAN, option D1 (Economie, droit et gestion) ; D2 (Economie, méthodes quantitatives et gestion) : pour les bacheliers S, ES et éventuellement les bacheliers L spécialité mathématiques.

LES CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES (CPGE) ECONOMIQUE ET COMMERCIALE (suite)

Horaire de la CPGE Economique et commerciale option scientifique

DISCIPLINES	1ère année	2ème année
Enseignements obligatoires		
Maths et informatique :	**9**	**9**
Culture Générale :	**6**	**6**
L. V. 1 :	**3**	**3**
L. V. 2 :	**3**	**3**
Histoire géographie et géopolitique :	**6**	**6**
Initiations aux Sciences économiques :	**1**	**1**
EPS :	**2**	**2**

Horaire de la CPGE Economique et Commerciale option Economique

DISCIPLINES	1ère année	2ème année
Enseignements obligatoires		
Maths et informatique :	**8**	**8**
Culture Générale :	**6**	**6**
L. V. 1 :	**3**	**3**
L. V. 2 :	**3**	**3**
Histoire et analyse des économies :	**6**	**6**
Economie :	**2**	**2**
EPS :	**2**	**2**

Horaire de la CPGE Economie et Gestion ENS Cachan.

Les étudiants préparent soit le DEUG de Droit soit le DEUG d'Economie Gestion à l'Université. Ils suivent en plus :

DISCIPLINES	1ère année	2ème année
Enseignements se substituant aux TD :		
Analyse économique / Micro économie :	**2**	
Mathématiques et statistiques :	**4**	
Anglais :	**2**	
Comptabilité Privé :	**1,5**	
Enseignements spécifiques de complément :		
Politique économique :	**2**	
Histoire économique contemporaine :	**2**	
Approfondissement méthodologique :	**2**	
L.V. 2 (facultative) :	**2**	

LES CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES (CPGE) SCIENTIFIQUES

Réservées aux scientifiques, c'est la voie principale d'accès aux écoles d'Ingénieurs et aux grandes écoles scientifiques (ENS) ou aux écoles militaires.

Les CPGE scientifiques comportent 3 filières en 1ère année et seulement pendant le 1er Trimestre:

CPGE Mathématiques Physique Sciences de l'Ingénieur (MPSI).
CPGE Physique Chimie Sciences de l'Ingénieur (PCSI).
CPGE Physique Technologie Sciences de l'Ingénieur (PTSI).

4 filières sont ensuite envisageables dès la fin de la 1ère période du 1er trimestre et lors de la 2ème année :

CPGE Mathématiques Physique (MP); la plus matheuse, elle débouche sur les grandes écoles sauf celles de la chimie.

CPGE Physique Chimie (PC); l'étude des sciences fondamentales fondées sur l'expérimentation dans les travaux pratiques et la modélisation, elle débouche sur les grandes écoles dont les écoles de chimie.

CPGE Physique Sciences de l'Ingénieur (PSI); réalisations de haute technologie, problématique, modélisation, elle débouche principalement sur l'ENSAM, ENSAIS, ESTP.

CPGE Physique Technologie (PT); spécialité dominante : la mécanique, problèmes liés aux système de production industrielle, elle débouche principalement sur l'ENSAM.

Orientation possible entre les différentes filières :

MPSI vers MP ou PSI
PCSI vers PC ou PSI
PTSI vers PT ou PSI

Cas particulier :

CPGE Biologie Chimie Physique et Sciences de la Terre.

Elle accueille des élèves de terminale Scientifique qui souhaitent préparer les concours d'entrée dans les ENS, les écoles d'Agronomie, les écoles vétérinaires.

Les qualités requises pour pouvoir réussir en CPGE scientifiques sont :

Un bon niveau scientifique
Une bonne culture générale.
Une grande capacité de travail et de mémorisation.
Une grande qualité d'expression écrite et orale.

Les **débouchés** sont :

ENS Lyon, ENS Ulm, ENS Cachan, Polytechnique,
Concours communs : Mines-Ponts, Centrale-Supelec, Polytechniques, Travaux Publics, Arts et Métiers.
Ecoles Militaires et autres concours propres à de nombreuses écoles.

Pour la CPGE BCPST, les **débouchés** sont :

Concours « Véto », concours « Agro - ENITA», Ecole de Chimoie, ENS Lyon, ENS Ulm, ENS Cachan.

En 2ème année de MP, PC, PSI et PT, des classes « étoiles » (*) préparent en priorité aux ENS, Centrale, Mines et Ponts et Polytechnique.

LES CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES (CPGE) SCIENTIFIQUES (suite)

LES HORAIRES

CPGE Scientifique :

En 1ère année ; 1ère période : MPSI, PCSI, PTSI.

En 1ère année ; 2ème période et 2ème année : MP, PC, PSI, PT.

DISCIPLINES	1ère année						
	1ère période			2ème période			
	MPSI	PCSI	PTSI	MP	PC	PSI	PT
Enseignements obligatoires							
Maths :	**12**	**10**	**9**	**12**	**10**	**10**	**9**
Physique :	**6**	**8**	**6**	**6**	**8**	**8**	**6**
Chimie :	**2**	**4**	**2**	**2**	**4**	**2**	**2**
Sciences Industrielles :	**2**	**4**	**8**	**2**		**4**	**8**
Informatique :	**1**	**1**	**1**				
Français - Philosophie :	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**
L.V. 1 :	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**
EPS :	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**
TIPE (travaux d'initiation personnelle encadrés)							
Enseignements obligatoires							
L. V. 2 :	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**	**2**

	2ème année			
	MP	PC	PSI	PT
Enseignements obligatoires				
Maths :	**12**	**9**	**10**	**9**
Physique :	**7**	**8h30**	**7h30**	**6**
Chimie :	**2**	**5h30**	**2h30**	**2**
Sciences et Technologies Industrielles (STI) :	**2**		**4**	**8**
Informatique :	**1**			
Français :	**2**	**2**	**2**	**2**
L.V. 1 :	**2**	**2**	**2**	**2**
EPS :	**2**	**2**	**2**	**2**
TIPE (travaux d'initiation personnelle encadrés)				
Enseignement facultatif				
L. V. 2 :	**2**	**2**	**2**	**2**

Les TP (Travaux Pratiques) et TD (Travaux Dirigés) à coté des cours magistraux visent à favoriser une démarche expérimentale.

Les TIPE (Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés) ont pour but de préparer des projets à caractère pluridisciplinaire en favorisant une démarche expérimentale.

LES CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES (CPGE) SCIENTIFIQUES (suite)

LES HORAIRES

CPGE Scientifique : Biologie Chimie Physique Sciences de la Terre

DISCIPLINES	1ère année	2ème année
Enseignements obligatoires		
Mathématiques :	**8**	**7**
Physiques :	**4**	**4**
Chimie :	**3**	**3h30**
Sciences Biologiques :	**8**	**6h30**
Informatique :	**1h30**	**1**
Français :	**2**	**2**
L.V. A :	**2**	**2**
Géographie :	**----------**	**1h30**
EPS :	**2**	**2**
TIPE (travaux d'initiation personnelle encadrés)	**1**	**2,5**
Enseignement facultatif		
L. V. B :	**2**	**2**

APRES LA TERMINALE

LES PREPA INTEGREES

DEVENIR INGENIEUR

Un bon tiers des **Ecoles d'Ingénieur** recrutent **après le baccalauréat**, sur concours, dossiers, dossiers + entretien.

Dans la plupart de ces écoles, la scolarité est organisée en :

Cycle préparatoire de 2 ans (« Prépa Intégrée »)

Cycle d'ingénieur de 3 ans.

Les élèves et étudiants peuvent aussi intégrer une école d'ingénieur :

Après une CPGE,
Après un DEUG Sciences et Technologies,
Après un Cycle Préparatoire Polytechnique (CCP),
Après un DUT,
Après un BTS
Après une Maîtrise.

Ces différentes entrées permettent aux élèves et étudiants de choisir le moment le plus opportun au regard de leur cursus estudiantin.

Certaines écoles ont leur propre concours.

D'autres se sont regroupées et proposent un concours commun comme par exemple :

Concours **ENI** : Ecoles Nationales d'Ingénieurs.

Concours **INSA** : Instituts Nationaux des Sciences Appliqués.

Concours **FESIC** : Fédérations d'Ecoles Supérieures d'Ingénieurs et de Cadres.

Concours **GEIPI** : Groupement d'Ecoles d'Ingénieurs à Préparation Intégrées

Certaines écoles proposent des formations par alternance.

APRES LA TERMINALE

LES ETUDES MEDICALES

Les études médicales en France s'adressent à tous les bacheliers généraux et technologiques.

Dans les faits, pratiquement seuls les bacheliers Scientifiques avec mentions réussissent.

Les études médicales ont pour objectif :

Sélectionner, durant la 1ère année, les étudiants, qui seront autorisés à poursuivre leurs études.

Assurer la formation initiale professionnalisée des candidats admis au concours de PCEM 1, jusqu'à l'obtention du diplôme de docteur en médecine.

Sensibiliser puis former les étudiants à la recherche fondamentale et appliquée par la voie des certificats de biologie humaine (Maîtrise de Sciences Biologiques et Médicales (MSBM).

Dispenser la formation médicale continue permettant l'actualisation des connaissances, des médecins installés, grâce aux diplôme d'Université, aux diplômes interuniversitaires, aux capacités, aux cycles FMC.

Les études médicales sont organisées en cycle :

1er Cycle :
PCEM (Premier Cycle des Etudes Médicales)
2ème Cycle :
DCEM (Deuxième Cycle des Etudes Médicales)
3ème Cycle :
Médecine Générale ou Médecine Spécialisée

Le 1er Cycle :

Il comporte deux années d'études (PCEM 1, PCEM 2).
La 1ère année est commune aux étudiants envisageant médecine, dentaire, kinésithérapie et sage femme.

Le passage de 1ère année à la deuxième année est conditionnée par la réussite en rang utile du concours de PCEM 1, dans la limite du **Numerus Clausus**, fixé annuellement par les ministères de tutelle.

Le 2ème Cycle :

Il comporte 4 années d'études de DCEM 1 à DCEM 4.
En 2ème année de 2ème cycle, l'étudiant prend le statut d'externe des hôpitaux.

Au cours de la 4ème année du second cycle, les étudiants passent le concours de l'**Examen Classant National (E.C.N.)**.

A l'issue de ce concours, la totalité des étudiants français sont classés et en fonction de leur rang, choisissent une spécialité et / ou une ville :

Médecine générale
Spécialités médicales
Médecine du travail
Santé publique et médecine sociale
Spécialités chirurgicales
Biologie médicale
Psychiatrie
Gynécologie-Obstétrique et Gynécologie médicale
Pédiatrie
Anesthésiologie-réanimation chirurgicale.

Le 3ème cycle :

L'étudiant prend le titre d'Interne des hôpitaux.

Il travaille à l'hôpital, suit des cours, des conférences, peut se spécialiser en suivant des Diplômes d'Etudes Spécialisées Complémentaires (DESC).

A la fin de l'Internat, le jeune médecin passe une thèse qui lui attribuera le titre de Docteur en Médecine.

En choisissant la carrière hospitalière, il sera nommé Chef de Clinique (C.C.). Il aura la responsabilité, entre autre, de la formation des Internes.

Avec le titre de Docteur en Médecine, le jeune médecin peut choisir de travailler en libéral, en ouvrant un cabinet ou de travailler en Clinique privée.

L'évolution de la carrière en Hôpital le conduira au titre de :

Praticien hospitalier (P.H.) : docteur du service dans lequel il est affecté.

Maître de conférence et Praticien Hospitalier, lui permettant d'enseigner à la faculté.

Professeur des Universités et Praticien Hospitalier (P.U. – P. H.) : Chef de Service.

APRES LA TERMINALE

LES ECOLES SPECIALISEES

L'entrée en Ecole se fait le plus souvent par concours.

Elles sont présentes dans beaucoup de champs professionnels comme :

- Le Paramédical
- Le Social
- Le Commerce
- Les Arts

Le Paramédical :

Les écoles préparent aux différentes carrières comme :

Manipulateur Radio, Pédicure, Podologue, Orthophoniste, Opticien, Orthoptiste, Ergothérapeute, Psychomotricien, Audioprothèsiste, Sages femmes, Kinésithérapeute, aide soignante, infirmière.

ATTENTION : certaines formations impliquent l'inscription en 1ère année de Médecine et ce n'est que grâce au classement, que l'élève pourra intégrer une école spécialisée (Sages femmes, Kinésithérapeute).

Le Social :

La formation est assurée dans un Institut régional du travail social (IRTS).

Les formations les plus connues sont :

- Assistant de service social.
- Educateur Spécialisé.
- Educateur pour jeunes enfants.

Quelques Instituts Universitaires de Technologie (IUT) ont une formation qui s'appelle :

DUT Carrières sociales

Le Commerce :

5 écoles proposent une formation Bac + 5, 40 écoles proposent une formation Bac + 4.

32 écoles organisent leur propre concours de recrutement.

Certaines écoles organisent un concours commun :

La Banque d'épreuves ACCES : 3 écoles concernées (Bac + 5) :

IESEG Lille, ESSCA Angers Paris, ESDES de Lyon.

La Banque d'épreuves SESAME : 7 écoles à vocation commerce international sont concernées :

CESEM Méditerranée, CESEM Reims, EBP Bordeaux, EPSCI Cergy Pontoise, ESCE Paris, IFI Rouen et SUP Europe de Caen.

APRES LA TERMINALE

LES ECOLES SPECIALISEES

LES INSTITUTS D'ETUDES POLITIQUES (IEP) :

Admission à plusieurs niveaux :

En 1ère année :

Après le baccalauréat : Tous les IEP et Sciences Po.

Après Bac + 1 : Dans 8 IEP de province

En 2ème année :

Après Bac + 2 : dans 7 IEP de province

Après Bac + 1 ; à Paris et cycles délocalisés

En 4ème année :

Après Bac + 3 à Paris sur concours.

SCIENCES PO. PARIS :

La durée des études est fixée à Bac + 5.

Le 1er cycle est de 3 ans, dont la 3ème année est faite à l'étranger.
Le 2ème cycle est celui du diplôme, en 2 ans.

Il y a 4 lieux d'études :

Paris
3 campus décentralisés :
Nancy cycle franco-allemand
Dijon pays d'Europe de l'Est et orientale
Poitiers péninsule ibérique et Amérique latine.

Débouchés :

Préparation aux concours administratifs, DESS, DEA, MBA….

8 IEP de Province

Aix, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg et Toulouse :

La durée est fixée à Bac + 4 sauf à Bordeaux Bac + 5.

Le 1er cycle consiste en une formation généraliste en sciences politiques, sociologie, histoire, droit, relations internationales, économie, géographie et langues vivantes.
Le 2ème cycle consiste en une spécialisation à choisir parmi 4 sections :

La filière service publique
La section économique et financière
La filière politique économique et sociale
La section relations internationales.

L'étudiant sera obligé d'effectuer un stage dans une ambassade, un consulat, dans un poste d'expansion économique à l'étranger ou en France, de rédiger et de soutenir un mémoire.

LES ECOLES SPECIALISEES

Les Arts :

Les formations sont ouvertes aux élèves des baccalauréats généraux après une mise à niveau ou après une sélection ou une sérieuse préparation.

Les formations longues :

Dans les écoles d'Arts :

Bac + 4 : Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués (DSAA)

Formation en 2 ans après un BTS ou un DMA dans les écoles supérieures d'arts appliqués.

Bac + 5 : Formations proposées dans les écoles nationales supérieures d'art :

Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts (ENSBA). Elle forme des artistes peintres, graveurs, sculpteurs.

Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD). Elle forme des créateurs, des décorateurs, des créateurs multimédias.

Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle (ENSCI) forme des créateurs de produits industriels, des designers.

Les formations courtes :

BTS Artistiques, 8 spécialités en lycées publics ou privés.

Diplôme des Métiers d'Arts (DMA) dans les écoles supérieures d'art.

Diplôme National d'Arts et Techniques (DNAT) aux « Beaux arts » avec 3 options :

- Design d'espace.
- Design graphique.
- Design de produit.

Il existe d'autres écoles supérieures :

- L'Ecole du Louvre
- L'Ecole Nationale du Patrimoine
- L'Institut de Formation des Restaurateurs d'œuvres d'Arts (IFROA).

Les Ecoles des Beaux Arts proposent une formation à Bac + 5 :

Le Diplôme National Supérieur d'Etudes Plastiques

Le Diplôme d'Architecture :

Formation en 6 ans, sélection sur dossier en fin de terminale avec présentation des résultas scolaires de 1ère et Terminale, une lettre de motivation et parfois un entretien.

Le 1er cycle de 2 ans est généraliste, sanctionné par le diplôme de 1er cycle des études d'Architecture.

Le 2ème cycle de 2 ans est un approfondissement, sanctionné par le diplôme de 2ndcycle des études d'Architecture.

Le 3ème cycle de 2 ans est une professionnalisation et une application pratique, sanctionné par le diplôme d'Architecture. Au cours de la 5ème année un stage d'un semestre est consacré à un projet.

APRES LA TERMINALE

ETUDES COURTES (BAC + 2 et plus…)

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT)
ET
LES SECTIONS DE TECHNICIENS SUPERIEURS (STS)

Deux faux jumeaux !!

Caractéristiques	IUT	STS
Formation	Plutôt généraliste Autant de culture générale que de formation technologique	Plus spécialisée, plus pointue. 2/3 de la formation est professionnalisée.
Lieu	IUT, département de l'Université	Lycée, en Section de Technicien Supérieur.
Durée des études	2 ANS	2 ans
Spécialités	24 (+ des options)	87 (+ des options)
Stages	10 semaines minimum	8 à 12 semaines
Sélection	Sur Dossier	Sur dossier
Origine scolaire	70 % de baccalauréats généraux	55 % de baccalauréats technologiques
Obtention du diplôme	Contrôle continu Diplôme Universitaire de Technologie (D.U.T.)	Examen Brevet de technicien Supérieur (B.T.S.)
Poursuite d'études	+ de 60 % poursuivent .	40 % poursuivent.

APRES LA TERMINALE

CARNET D'ADRESSE

L'ONISEP
www.onisep.fr

Le Dico des métiers
400 fiches métiers sur le site de l'ONISEP
www.onisep.fr/national/fiches_metiers/html/fiche_metier.htm

Des métiers, mon métier – l'indispensable de l'orientation
Les métiers.net et
www.lesmetiers.net

Parcours ONISEP : construire son avenir
Sites par secteurs professionnels : rubrique : « annuaire des sites pour l'orientation
http://eduscol.education.fr/D0095/r_ressources.htm

Les métiers de demain
Vidéos des enseignements de détermination
http://www.ac-creteil.fr/maio/videos/videos.html

De l'école à l'emploi
Atlas des formations du secondaire et du supérieur
http://www.onisep.fr/national/atlas/html/atlas/htm

Université mode d'emploi
L'enseignement supérieur
http://www.ac-versailles.fr/orientation/liens/pageB.htm

Le guide des écoles d'ingénieurs
Europe et internationale
http://www.ac-versailles/orientation/liens/pageJ.htm

Le guide des grandes écoles de commerce
Formation et emploi
http://www.ac-versailles/orientation/liens/pageD.htm

Collection InfoSup
Orientation : Généralités
http://www.ac-versailles/orientation/liens/pageA.htm

Carnet d'adresse (suite)

ENI (Ecole Nationale d'Ingénieurs)
- ENI de BREST :
- ENI de METZ :
- ENI de TARBES :
- ENI de SAINT ETIENNE :

FESIC (Fédération des Ecoles supérieures d'Ingénieurs et de Cadres)
Site : http://www.fesic.org/
- CPE LYON :
- ECAM :
- Ecole Louis de Broglie :
- ESA :
- ESAP :
- ESCOM
- ESEO
- ESTIT
- HEI
- ICAM Lille, Nantes et Toulouse :
- IGAL
- ISA
- ISAB
- ISARA
- ISEN Lille, Brest, Toulon
- ISEP

GEIPI (Groupement d'Ecoles publiques d'Ingénieurs à Préparation Intégrées)
- Site : http://www.geipi.org
- ESSTIN
- EEIGM
- ESINSA
- EIVL
- ENSGSI
- ISAT
- POLYTECH' Orléans

INSA : Site : http://www.insa-france.fr/
- INSA LYON
- INSA RENNES
- INSA ROUEN
- INSA STRASBOURG
- INSA TOULOUSE

UGEI (Union des Grandes Ecoles Indépendantes) : Site : http://www.ugei.org
- ECE
- EFREI
- EIGSI
- EISTI
- EPF
- ESIEA
- ESITC Cachan
- ESITC Caen
- ESME Sudria
- ESTACA

UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE : UTBM, UTC, UTT : Site : http://www/univtechno.net/
- UTBM
- UTC
- UTT

Carnet d’adresse (suite)

CPGE :
http://www.admission.postbac.org

Conférence des grandes écoles :
http://cge.asso.fr

Magazine Phospore
http://www.phospore.com

APRES LA TERMINALE

INSCRIPTION

Accès à l'enseignement supérieur français
pour les lycéens futurs titulaires du baccalauréat français
de nationalité française ou non :

Universités : 1er Cycle

« Dossier Bleu » à retirer par Internet :
http://www.education.gouv.fr/prat/formul/familles.htm

Auprès du lycée français où vous êtes scolarisés

Auprès des services culturels de l'ambassade de France ou du Consulat général de France de votre pays de résidence.

Vous bénéficiez d'une priorité d'inscription dans l'Université de votre 1er Choix. En cas de refus des Universités demandées, vous bénéficiez d'une garantie d'inscription dans l'académie de rattachement de votre centre de correction et de délibération du baccalauréat, c'est-à-dire :

Académie de GRENOBLE

CPGE, CPI, CPP, ENI, GEIPI

Site d'information, d'inscription, d'admission et d'affectation :

http://www.admission-postbac.org

IUT, STS, IEP

S'informer sur les formations, les adresses des établissements, les conditions d'inscription en consultant les sites Internet des établissements mais aussi en recherchant les informations au CDI et auprès des différents responsables : professeur principal, CPE, Documentaliste, Proviseur adjoint, Proviseur.

ATTENTION

Des écoles spécialisées ouvrent les inscriptions dès le mois d'octobre.